VILLE D'APT

(V A U C L U S E)

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 11 avril 2017
19 heures 00

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

NGM/SL

N° 002134

Ressources Humaines - Mise à disposition d'agents d'animation auprès de l'école Giono-Bosco.

Affiché le :

VOTES POUR :25

VOTES CONTRE : 1

ABSTENTION(S) : 5

Le mardi 11 avril 2017 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 5 avril 2017, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)
ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe) donne pouvoir à M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (4e Adjointe)
ABSENTS :
La séance est ouverte, Mme Isabelle MORARD-PONTET est nommée Secrétaire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu, la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu, la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu, le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux ;

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, dans le cadre de l'accompagnement des enfants en classe découverte, de mettre à disposition, à titre exceptionnel, de l'école Giono-Bosco, un agent d'animation du 24/04/2017 au 28/04/2017 et un agent d'animation du 15/05/2017 au 19/05/2017 à raison de 35h/semaine.

LE CONSEIL
À LA MAJORITÉ

Approuve, la proposition de Madame le Maire.

Autorise, Madame le Maire à mettre à disposition, à titre exceptionnel, auprès de l'école Giono-Bosco deux agents d'animation, à raison de 35 h/semaines, comme suit :

- 1 agent d'animation du 24/04/2017 au 28/04/2017 ;
- 1 agent d'animation du 15/05/2017 au 19/05/2017.

Autorise, Madame le Maire à établir, conclure et signer la convention ainsi que tout document venant en application de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI